

UNIVALOM

Siège:

Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
Légal :38
En exercice :24
Présents : 14
Votants : 15
Procuration..... 1
Date de la convocation :
28 Mars 2017

SEANCE du 4 Avril 2017

Délibération 2017-08

OBJET : Affectation du Résultat d'exploitation 2016

Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

L'an DEUX MILLE DIX SEPT le 4 Avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente
Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS,
Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Anne-Marie BOUSQUET, Laurent COLLIN, Alain GARRIS,
représentants de la Commission Syndicale
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté
d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Guy LOPINTO représenté par Bernard ALFONSI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michel
VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et
de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Monique ROBORY-DEVAYE représentant de la Commission Syndicale
et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins
Daniel LEBLAY, Richard RIBERO, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE,
Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20170404-2017-08-DE
Date de télétransmission : 10/04/2017
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Après avoir entendu la lecture du Compte Administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				D		
				R		
INVEST	-3 501 314,93 €		- 1 488 426,86 €	592 429,68 €	-592 429,68 €	-5 582 171,47 €
FONCT	6 229 111,54 €	3 524 827,93 €	5 284 400,05 €			7 988 683,66 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	7 988 683,66 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	5 582 171,47 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 406 512,19 €
Total affecté au c/1068	5 582 171,47 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à ANTIBES, le 4 avril 2017



La Présidente,

Josette Balden
Josette BALDEN

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20170404-2017-08-DE
Date de télétransmission : 10/04/2017
Date de réception préfecture : 10/04/2017